Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

03-Jul-2008

Français - Or. Anglais

DIRECTION DE LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT
COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT

DCD/DAC/GEN/M(2008)1/FINAL
Non classifié

Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme

ATELIER SUR LE THEME "RENFORCER LE PARTENARIAT ENTRE LES ORGANISMES MULTILATERAUX ET BILATERAUX A L'APPUI DES EFFORTS DÉPLOYÉS PAR LES PAYS PARTENAIRES POUR PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES GENRES ET AU RENFORCEMENT DU POUVOIR DES FEMMES"

Compte rendu succinct de l'atelier biennal conjoint du Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme (GENDERNET) et du Réseau interinstitutions des Nations unies pour les femmes et l'égalité des sexes (IANWGE), Paris, 28-29 janvier 2008.

Personnes à contacter :
Patti O'Neill : courriel - patti.oneill@oecd.org ; tél : +33 1 45 24 18 87
Jenny Hedman : courriel - jenny.hedman@oecd.org ; Tél : +33 1 45 24 96 18

JT03248635
Ta. 86308

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

Français - Or. Anglais

Renforcer le partenariat entre les organismes multilatéraux et bilatéraux a l'appui des efforts déployés par les pays partenaires pour parvenir à l'égalité des genres et au renforcement du pouvoir des femmes

Atelier biennal conjoint du Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme (GENDERNET) et du Réseau interinstitutions des Nations unies pour les femmes et l'égalité des sexes (IANWGE)

28 et 29 janvier 2008

Présentation de l'atelier 2008 et informations générales

1. Le Réseau du CAD-OCDE sur l'égalité homme-femme et le Réseau interinstitutions des Nations unies pour les femmes et l'égalité des sexes organisent tous les deux ans un atelier afin d'échanger des idées et des informations sur des questions d'intérêt commun. L'un et l'autre constituent les centres de référence et de conseil du système des Nations unies, des organismes bilatéraux et des banques de développement sur la problématique hommes-femmes et les questions d'égalité des sexes.

Principaux thèmes de l'atelier

- Le rôle des organismes multilatéraux dans l'exécution des engagements pris en faveur de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes.
- La meilleure façon pour les organismes bilatéraux de soutenir les efforts des organismes multilatéraux.
- Les pratiques novatrices dans le domaine du partenariat entre organismes bilatéraux et multilatéraux.
- Les possibilités qui s'offrent d'améliorer et d'intensifier le travail commun pour soutenir les efforts des pays partenaires.
- L'amélioration du suivi des activités d'aide au développement qui sont axées sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes.

Finalité et objectifs

2. Cet atelier a offert un cadre pour :

- Elaborer des stratégies propres à stimuler les investissements destinés à promouvoir l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes ;
- Recenser les avantages comparatifs respectifs des donneurs bilatéraux et multilatéraux ;
- Repenser et redéfinir la façon dont les donneurs bilatéraux et multilatéraux collaborent pour soutenir les efforts des pays partenaires ;
- Échanger des données d'expérience et des idées novatrices ;

- Étudier les moyens de travailler ensemble sur des dispositifs qui permettent de mesurer et d'évaluer les efforts des organismes multilatéraux.

Résultats attendus

- Une amélioration de la répartition des tâches de façon que chacun s'emploie à promouvoir l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes en fonction de l'avantage comparatif qu'il possède ;
- Une amélioration de la collaboration et de l'harmonisation dans les pays partenaires ;
- Une augmentation continue de la part de l'aide qui est destinée à promouvoir l'égalité des sexes ;
- Une mesure plus précise du volume d'aide consacré à la promotion de l'égalité des sexes ;
- Un renforcement de la responsabilité mutuelle.

Site internet de l'atelier : www.oecd.org/dac/gender/ianwgeworkshop

PRINCIPAUX MESSAGES DE L'ATELIER CONJOINT 2008 DU GENDERNET ET DE L'IANWGE

L'égalité des sexes et l'émancipation des femmes sont des conditions essentielles de la réussite du développement. Il est donc éminemment souhaitable d'augmenter la part de l'aide publique au développement qui est destinée à les promouvoir, parallèlement aux efforts internationaux visant à accroître l'aide et l'attention portée aux résultats.

Il incombe aux donneurs -- bilatéraux et multilatéraux -- d'assurer la prévisibilité et la stabilité des apports d'aide, et aux pays partenaires de répondre de la façon dont ils répartissent et utilisent les ressources.

Il est demandé instamment à tous les membres du Comité d'aide au développement (CAD) d'utiliser le marqueur relatif à l'égalité homme-femme élaboré par le CAD lors de la notification de leur aide, ainsi que d'accroître la part de leurs activités d'aide qui est examinée au regard de ce marqueur.

Les organismes multilatéraux sont invités à améliorer le suivi des dépenses consacrées aux efforts en faveur de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes. A cette fin, ils pourraient utiliser ou prendre comme modèle le marqueur relatif à l'égalité homme-femme défini par le CAD.

Il est possible de mieux évaluer la façon dont les ressources nationales sont affectées en employant des outils tels que l'analyse budgétaire par sexe et des mécanismes de suivi qui permettent de déterminer si les dépenses et les services publics parviennent jusqu'à la population visée, à savoir les femmes et les filles.

Il est nécessaire de disposer de méthodes plus efficaces pour évaluer les résultats et l'impact des investissements effectués par les donneurs en faveur de l'égalité des sexes.

Le Groupe de travail sur les statistiques et le Réseau sur l'égalité homme-femme du CAD étudieront ensemble la possibilité d'élaborer des lignes directrices pour l'application du marqueur relatif à l'égalité homme-femme au soutien budgétaire général et au soutien budgétaire sectoriel, afin d'assurer la

comparabilité des données communiquées par les membres.

Les donneurs bilatéraux peuvent aider les organismes multilatéraux à intensifier leurs efforts en faveur de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes, notamment à améliorer le suivi des dépenses y afférentes. L'expérience montre que la formulation, par les donneurs bilatéraux, de messages de fond cohérents constitue un bon moyen d'influer sur les politiques, les programmes et les résultats des organismes multilatéraux.

Les donneurs bilatéraux et multilatéraux peuvent intensifier leurs efforts conjoints au niveau des pays partenaires pour permettre à ces derniers d'acquérir les moyens de s'approprier les progrès accomplis vers l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes.

Les conseillers pour l'égalité des sexes présents dans les organismes bilatéraux et multilatéraux et dans les pays partenaires sont encouragés à nouer des alliances et à échanger des informations entre eux et avec les collègues concernés.

La responsabilité et l'obligation de rendre des comptes quant à l'obtention de certains résultats doivent être inscrites dans les cadres de programmation commune.

Des indicateurs appropriés du progrès de l'égalité des sexes devraient être incorporés dans les dispositifs d'évaluation des organismes multilatéraux (comme l'enquête réalisée par le Réseau pour l'évaluation des performances des organisations multilatérales) et dans les mécanismes d'examen par les pairs s'il y a lieu.

La question du financement de l'action en faveur de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes devrait être examinée lors de la *Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée de faire le point sur la mise en œuvre du Consensus de Monterrey* (Doha, 29 novembre – 2 décembre 2008) et traitée dans le document final de cette réunion.

ALLOCUTION DE BIENVENUE ET PRESENTATION DE L'ATELIER

3. Présidentes de l'atelier :

- **Mme Dorthea Damkjaer,** Présidente du Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme,

- **Mme Marcela Villarreal,** Directrice de la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (au nom de Rachel Mayanja, Présidente du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes).

4. **M. Mario Amano,** Secrétaire général adjoint de l'OCDE, se félicite de la collaboration étroite qui s'est instaurée entre le Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme et le Réseau interinstitutions des Nations unies pour les femmes et l'égalité des sexes, et évoque l'atelier conjoint inédit sur l'égalité entre femmes et hommes et l'efficacité de l'aide qui s'est tenu à Nairobi en 2006. L'atelier de cette année est une occasion importante de réfléchir sur de nouvelles façons de travailler ensemble pour soutenir les pays partenaires dans les efforts qu'ils déploient pour améliorer la situation des femmes et faire reculer les discriminations et les inégalités qu'elles subissent. Les conclusions auxquelles il aboutira permettront de dégager des messages fondamentaux qui seront présentés lors des examens relatifs à la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et du Consensus de Monterrey.

5. **M. Koichiro Matsuura,** Directeur général de l'UNESCO, souligne que l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes ne pourront être réalisées que si les ressources financières et humaines requises sont affectées à l'action visant à les promouvoir. Il demande instamment aux organismes des Nations unies de travailler ensemble afin de mettre en commun leurs ressources et leurs compétences pour mieux servir l'objectif d'égalité des sexes et d'émancipation des femmes. Il propose de soumettre les conclusions et les recommandations qui seront issues de l'atelier à la réunion d'avril 2008 du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations unies pour la coordination (CCS).

6. **M. Eckhard Deutscher,** Président du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, indique que le CAD se réjouit vivement des relations de travail étroites qui se sont établies entre les deux réseaux chargés de promouvoir l'égalité des sexes, et fait tout particulièrement remarquer que les membres du GENDERNET et de l'IANWGE ont appuyé avec succès l'adoption du Plan d'action de la Banque mondiale pour la parité des sexes intitulé *L'égalité entre les sexes, un atout pour l'économie.*

7. M. Deutscher souligne aussi qu'il est important de mesurer l'aide et d'en assurer le suivi. Il fait observer que les bases de données statistiques du CAD, qui contiennent les informations les plus détaillées du monde sur l'aide publique au développement (APD), seraient encore plus riches si elles renfermaient davantage de données sur l'aide multilatérale. En vue des importantes réunions à venir, comme le Forum de haut niveau d'Accra sur l'efficacité de l'aide et la Conférence de Doha sur le financement du développement, il est nécessaire de pouvoir présenter des résultats.

8. **Mme Marcela Villarreal** pense que cet atelier offre une occasion importante d'agir pour intensifier la mise en œuvre du *Programme d'action* de Pékin et du Consensus de Monterrey. Elle encourage les membres des deux réseaux à définir en partenariat une nouvelle ligne d'action, à mettre à profit l'expérience les uns des autres et à se soutenir mutuellement dans les différents lieux de débat sur le financement du développement, afin de faire progresser les travaux sur l'égalité des sexes, le développement et la gouvernance.

SEANCE 1 : PANORAMA DE LA SITUATION – VUE GENERALE DU FINANCEMENT

Présidente de la séance : **Mme Marcela Villarreal**

Intervenants : **M. Brian Hammond,** Conseiller pour l'architecture et le financement de l'aide, OCDE ; **M. Manuel Montes,** Chef du Service de l'analyse et de l'élaboration des politiques, Bureau du financement du développement des Nations unies.

9. *L'objectif* de cette séance est de présenter une vue d'ensemble analytique de l'architecture de l'aide, du volume d'aide dispensé (ainsi que de sa provenance et de ses destinataires) et de l'importance des efforts déployés pour mettre en œuvre les engagements pris en faveur de l'égalité des sexes dans le cadre du Consensus de Monterrey.

Vue d'ensemble des apports d'aide et de l'architecture de l'aide

10. Si *l'APD totale provenant des donneurs membres du CAD* a augmenté ces dernières années (pour passer à 106.8 milliards USD en 2005), elle est tombée en 2006 – sans l'important allègement de la dette de l'Irak et du Nigéria – à 104.4 milliards USD. De plus, une enquête d'un type nouveau conçue par le CAD pour mesurer les dépenses futures montre que si les trois quarts des membres du CAD ont prévu d'effectuer des augmentations dans leur aide programmable par pays jusqu'en 2010, ces prévisions ne correspondent pas aux montants d'APD que recouvrent implicitement leurs engagements officiels pour cette même année. Les acteurs du système des Nations unies sont invités à communiquer leurs plans d'affectation de l'aide au Secrétariat du CAD à titre de contributions à cette enquête.

11. Les apports de fonds effectués par les donneurs du CAD *aux organismes multilatéraux et par leur intermédiaire* ont représenté environ 50 milliards USD en 2006. Sur cette somme, les contributions au budget de base de ces organismes se sont chiffrées au total à quelque 32 milliards USD, le reste ayant été affecté à des régions, des activités ou des secteurs particuliers. Certains font observer qu'il est nécessaire d'avoir une meilleure vision d'ensemble de la façon dont les fonds apportés aux organismes multilatéraux sont dépensés, et signalent que le Secrétariat du CAD effectue actuellement des travaux en vue de faire participer les membres à un exercice commun d'évaluation de l'efficacité de ces organisations (voir également la séance 3).

12. La prolifération des acteurs du développement et la fragmentation de l'aide qui en résulte sont soulignées à propos de l'*architecture de l'aide.* La plupart des pays partenaires doivent traiter avec plus de 20 donneurs du CAD ; il existe donc pour ces derniers des possibilités non négligeables de cibler plus précisément leurs efforts d'aide.

Financer l'action en faveur de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes

13. La question de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes touche tous les sujets traités dans le cadre du processus relatif au financement du développement (mobilisation des ressources nationales, apports de capitaux privés, rôle du commerce comme moteur du développement, aide publique au développement, dette extérieure et aspects systémiques).

14. Tout effort visant à assurer la prise en compte des considérations relatives à l'égalité entre femmes et hommes dans les travaux sur le financement du développement, notamment dans ceux de la *Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey* (Doha, 29 novembre – 2 décembre 2008), doit prendre en compte l'objectif de cette réunion de «…évaluer les progrès réalisés, réaffirmer les objectifs fixés et les engagements pris, mettre en commun les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'expérience, et définir les obstacles et les difficultés rencontrés, les mesures et les initiatives qui permettront de les surmonter et les mesures importantes pour la suite de la mise en œuvre, ainsi que les difficultés et les problèmes nouveaux ». Un projet de document final de la Conférence sera élaboré par les animateurs

(Égypte et Norvège) d'ici à la fin du mois de juillet, la version finale qui doit être examinée à Doha étant attendue pour septembre.

15. Parmi les autres initiatives qui pourraient être prises pour assurer l'examen, lors de la Conférence de Doha, de la question du financement de l'action en faveur de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes, il est possible de faire état de cette question dans les documents finals d'autres réunions (comme la 52ème session de la Commission de la condition de la femme et les consultations organisées par les commissions régionales des Nations unies), ainsi que de participer aux réunions d'examen informelles organisées par l'Assemblée générale des Nations unies en vue de préparer la Conférence.

Calendrier des réunions d'examen informelles organisées par l'Assemblée générale des Nations unies

14 février : Mobilisation des ressources nationales

15 février : Apport de capitaux étrangers privés

11 mars : Dette extérieure

12 mars : Questions systémiques

15-16 avril : Aide

19-20 mai : Commerce

SEANCE 2 : MESURE ET SUIVI DES APPORTS D'AIDE AXES SUR L'EGALITE ENTRE FEMMES ET HOMMES – CE QUE NOUS SAVONS DEJA ET CE QUI EST POSSIBLE

Présidente de la séance : **Mme Julia Benn,** Direction de la coopération pour le développement (DCD) de l'OCDE, Division des statistiques.

Intervenants : **Mme Valérie Gaveau,** Division des statistiques de la DCD, OCDE ; **Mme Angela Langenkamp, m**inistère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ), Allemagne ; **M. Geert Deserranno,** Président du Groupe de travail du CAD-OCDE sur les statistiques ; **Mme Rukiye Zeynep Basak,** Équipe chargée de l'égalité des sexes, Bureau des politiques de développement, Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ; **M. Mikael Hemnti-Winther,** Chef adjoint du Département de l'assurance-qualité, ministère des Affaires étrangères, Danemark.

16. *L'objectif* de cette séance est d'échanger des informations sur la façon dont le marqueur du CAD relatif à l'égalité homme-femme fonctionne et ce qu'il nous apprend, les impératifs d'ordre politique qui justifient la définition d'un niveau de référence pour les dépenses consacrées par les organismes donneurs à l'aide en faveur de l'égalité des sexes, et les actions qu'il serait possible de mener dans le cadre du système des Nations unies.

17. Les statistiques de l'aide peuvent produire un effet d'émulation et susciter, au niveau politique, la volonté de modifier la manière d'aborder la question de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes. De plus, les échanges de vues qui peuvent avoir lieu au sein d'un organisme donneur sur la façon dont les activités d'aide doivent être qualifiées, par exemple pour l'établissement des rapports statistiques destinés au CAD, peuvent créer, sur le plan interne, l'élan et la dynamique nécessaires au changement.

Le marqueur relatif à l'égalité homme-femme défini par le CAD

18. Le marqueur relatif à l'égalité homme-femme utilisé par les donneurs membres du CAD sert à déterminer si l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes constituent l'objectif *principal* ou un objectif *significatif* de leurs activités d'aide, ou si ces dernières sont *non orientées vers l'objectif* d'égalité des sexes et d'émancipation des femmes.

19. Les données recueillies au moyen de ce marqueur permettent de suivre plus facilement l'évolution des programmes d'aide au fil du temps, d'effectuer des comparaisons entre différents secteurs et d'avoir des informations sur l'aide axée sur l'égalité des sexes par bénéficiaire. Ce marqueur n'est toutefois pas conçu pour la mesure des résultats ou des retombées.

20. En Allemagne, le BMZ et les organismes d'exécution [Coopération technique allemande (GTZ) et Banque allemande de développement (KfW Entwicklungsbank)] ont harmonisé leurs modes d'utilisation du marqueur du CAD relatif à l'égalité homme-femme en affinant encore la définition et l'application des trois valeurs précitées. Un dispositif de contrôle de la qualité a aussi été mis en place, qui prévoit notamment la réalisation obligatoire d'une analyse par sexe dans le cadre de l'évaluation de chaque projet ou programme. Voir également : *Impacts on Gender Equality in Development Cooperation Interventions : Gender Markers in Technical and Financial Cooperation – Case Studies and Standard Materials,* disponible à l'adresse www.oecd.org/dac/gender/ianwgeworkshop.

21. Tous les membres du Comité d'aide au développement (CAD) sont encouragés à fournir des données concernant le marqueur du CAD relatif à l'égalité homme-femme, et à accroître la part de leurs activités d'aide qui est examinée au regard de ce marqueur. Le Groupe de travail du CAD sur les statistiques et le GENDERNET sont invités à travailler ensemble en vue de déterminer s'il est possible d'élaborer des lignes directrices pour l'application du marqueur relatif à l'égalité homme-femme au soutien budgétaire général et au soutien budgétaire sectoriel, afin d'assurer la comparabilité des données communiquées par les membres.

22. Les organismes multilatéraux sont également invités à améliorer le suivi des dépenses consacrées à la promotion de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes. Ils pourraient s'appuyer à cette fin sur le marqueur du CAD, le Secrétariat de ce dernier étant prêt à les aider dans cette démarche.

23. La Commission européenne indique qu'elle va élaborer, en 2008, des lignes directrices concernant le marqueur du CAD relatif à l'égalité homme-femme, et l'OMS fait savoir qu'elle s'apprête à mettre au point un nouveau système de suivi. Le Canada souligne qu'il met l'accent sur les résultats plutôt que sur les dépenses.

Autres initiatives visant à assurer le suivi des investissements et des dépenses destinés à promouvoir l'égalité des sexes

24. Le PNUD a pris des mesures pour améliorer le suivi des ressources consacrées à la promotion de l'égalité des sexes dans le cadre du système ATLAS, son instrument de gestion des ressources. Étant donné que, sous sa forme actuelle, celui-ci ne permet de saisir que de façon incomplète les activités visant à la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes, deux nouvelles approches possibles ont été définies et appliquées à titre expérimental : la première, semblable à celle que suit le CAD, consiste à noter chaque activité de 0 à 2, et la seconde, à attribuer aux activités d'aide un pourcentage correspondant à la place qu'elles font à la promotion de l'égalité des sexes. Il ressort des observations reçues de la part des pays pilotes que les deux approches sont de nature à améliorer la notification, mais que celle qui est la plus proche de la démarche du CAD a la préférence.

25. Au Danemark, des efforts sont actuellement faits en vue d'améliorer le suivi des dépenses d'aide consacrées à la promotion de l'égalité des sexes et à d'autres problèmes dits « transversaux », le but étant de déterminer plus précisément si les engagements pris dans ces domaines donnent bien lieu aux efforts financiers requis. Un modèle a été élaboré et une enquête effectuée sur les dépenses des ambassades, afin d'utiliser les investissements actuels comme référence pour évaluer les investissements futurs. De plus, les organismes multilatéraux ont été invités à fournir des estimations sur leurs dépenses. Cette initiative va probablement renforcer l'attention portée à la promotion de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes car elle oblige l'ensemble du personnel, y compris celui des ambassades du Danemark, à examiner soigneusement toutes les activités de façon à en déterminer la finalité, ainsi qu'à leur attribuer dès le départ un budget destiné à la promotion de l'égalité des sexes. Voir également : *Guide to assess the budgetary allocations related to the cross-cutting issues and HIV/aids,* disponible à l'adresse www.oecd.org/dac/gender/ianwgeworkshop.

SÉANCE 3 : RENFORCER LA RESPONSABILITE MUTUELLE DANS LE CADRE DE NOS RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES ET LES UNS AVEC LES AUTRES

Président de la séance: **M. Bert van Geel,** Délégué des Pays-Bas auprès du CAD et animateur du CAD pour le GENDERNET.

Intervenantes : **Mme Kemi Williams,** Department for International Development (DfID), Royaume-Uni ; **Mme Waafas Ofosu-Amaah, S**pécialiste principale du genre, Banque mondiale ; **Mme Ineke van de Pol,** Responsable principale de la politique en matière d'égalité des sexes, ministère des Affaires étrangères, Pays-Bas ; **Mme Maria Hartl,** Conseillère technique, Parité hommes-femmes et équité sociale, Fonds international de développement agricole (FIDA).

26. L'*objectif* de cette séance est d'échanger des bonnes pratiques pour l'évaluation des performances des organisations multilatérales. Plusieurs initiatives et propositions concernant cet exercice sont présentées.

Le Réseau pour l'évaluation des performances des organisations multilatérales (MOPAN)

27. L'enquête effectuée par le Réseau pour l'évaluation des performances des organisations multilatérales (MOPAN) est une initiative d'un groupe de donneurs bilatéraux désireux d'encourager les organismes multilatéraux à rendre davantage compte de leurs activités et à améliorer la qualité des rapports qu'ils établissent. Le Réseau procède actuellement à l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs communs, dont deux concernent l'égalité des sexes. L'enquête de 2007 a porté sur le PNUD, l'OMS et la Banque africaine de développement.

Le Programme de partenariat Banque mondiale-Pays-Bas (BNPP)

28. Le Programme de partenariat Banque mondiale – Pays-Bas (BNPP) a pour fonction d'apporter des ressources, dans le cadre d'un fonds fiduciaire, pour financer les travaux de la Banque sur des aspects essentiels de l'action dans le domaine du développement. Depuis 2006, le volet consacré à la promotion de l'égalité des sexes concerne essentiellement la prise en compte systématique des questions y afférentes dans l'étude de tous les thèmes et dans tous les secteurs. Il ressort toutefois d'une évaluation récente que les résultats obtenus sont insuffisants du fait de l'absence d'objectifs clairs, de compétences en matière de problématique hommes-femmes et de financement spécifique. Les Pays-Bas examinent actuellement avec la Banque les moyens de faire progresser cette initiative en l'axant clairement sur les résultats, notamment à travers la définition de nouveaux engagements en collaboration avec cette institution.

Proposition relative à la mise en place d'un mécanisme d'examen volontaire par les pairs de la prise en compte de la problématique hommes-femmes

29. Le FIDA présente une proposition visant à mettre en place un dispositif d'examen par les pairs de la prise en compte des questions relatives à l'égalité des sexes et à l'émancipation des femmes, afin de contribuer à la réforme organisationnelle, en particulier au sein des organismes multilatéraux. Certains participants pensent que les examens par les pairs ne seront peut-être pas suffisants en soi pour faire évoluer les comportements, et que des mesures concrètes doivent être prises dans les organismes qui persistent à méconnaître ces questions.

SEANCE 4 : PARTENARIAT – LES PRATIQUES INNOVANTES QUI S'INSTAURENT DANS LA COLLABORATION VISANT A SOUTENIR LES EFFORTS DES PAYS PARTENAIRES

30. Les Sous-groupes s'appuient sur des études de cas pour examiner les bonnes pratiques qui se font jour dans le domaine de l'harmonisation, de l'alignement et de la gestion axée sur les résultats, les avantages comparatifs respectifs des donneurs multilatéraux et bilatéraux, ainsi que les bonnes pratiques dans la répartition des tâches.

Sous-groupe A : LE PLAN D'ACTION DE LA BANQUE MONDIALE ET LE ROLE DES FEMMES DANS LA PRISE DE DECISION AU NIVEAU POLITIQUE AU TIMOR LESTE

Présidente du Sous-groupe : **Kathy Blakeslee,** Directrice, Office of Women in Development, USAID.

Étude de cas 1 : L'égalité entre les sexes, un atout pour l'économie – Susciter l'adhésion requise au niveau politique et mettre en œuvre le Plan d'action de la Banque mondiale sur le terrain.

Intervenantes : **Mme Dorthea Damkjaer** (Danemark) ; **Mme Maya Morsy,** Coordonnatrice des programmes pour l'Égypte à l'UNIFEM ; **Mme Waafas Ofosu-Amaah,** Spécialiste principale du genre, Banque mondiale ; **Mme Maria Elena Ruiz Abril,** Consultante pour les questions d'égalité des sexes, Banque mondiale.

31. L'étude de cas décrit comment l'instauration d'un dialogue avec divers acteurs, dont le Réseau GENDERNET du CAD, et la mise à profit de certaines manifestations de premier plan dans une optique stratégique ont aidé à susciter, au niveau politique, l'adhésion nécessaire pour permettre l'adoption du Plan d'action de la Banque mondiale intitulé *L'égalité entre les sexes, un atout pour l'économie.*

32. Le Plan d'action, qui est applicable à la Banque dans son ensemble, a pour but d'encourager, en apportant des ressources financières, la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans les travaux relatifs à différents secteurs et dans l'action sur le terrain. Les projets pilotes montrent actuellement qu'en aidant les femmes à devenir autonomes sur le plan économique, il est possible d'accroître leurs revenus, d'améliorer la productivité des entreprises et de faire évoluer les relations entre femmes et hommes. Réalisé en Égypte, l'un de ces projets s'appuie à la fois sur des fonds de la Banque mondiale, des compétences techniques de l'UNIFEM et un dispositif d'évaluation extérieur. Dans le cas du Libéria, la Banque met à profit l'avantage comparatif qu'elle possède pour soutenir l'économie du pays, en tenant compte du CSLP.

33. Faisant fond sur les liens qui se sont noués autour du Plan d'action pour la parité des sexes, et en prévision de la Réunion de haut niveau qui sera organisée en septembre 2008 par l'Assemblée générale des Nations unies afin de redonner du dynamisme à l'engagement pris au niveau mondial d'œuvrer pour la réalisation des OMD, les autorités du Danemark procèdent actuellement au lancement d'une campagne mondiale en faveur de l'OMD 3, qui concerne l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes. Les membres des deux réseaux sont invités à soutenir cette campagne et à s'y associer.

Étude de cas 2 : Timor Leste – Le rôle des femmes dans la vie politique et la prise de décision.

Intervenantes : **Mme Dianne Arboleda**, Responsable du Bureau des programmes de l'UNIFEM, Timor oriental ; **Mme Rosa Maria do Rosario de Sousa**, Directrice exécutive, FOKUPERS (Forum de communication des femmes du Timor oriental) ; **Mme Carol Hannon**, Irish Aid.

34. Après l'accession du Timor Leste à l'indépendance en 2001, les services de l'UNIFEM pour l'Asie de l'Est et du Sud-Est ont mis en œuvre un programme intégré pour la participation des femmes à la vie politique et à la prise de décision, en partenariat avec des parties prenantes, dont les pouvoirs publics, des partis politiques, la société civile et les médias.

35. Dans le passé, Irish Aid a apporté séparément son appui à des initiatives visant à encourager les femmes à se porter candidates aux élections villageoises, mais plus récemment, dans un souci d'harmonisation des efforts de soutien, il a entrepris de participer au financement du programme de l'UNIFEM. Le fait de travailler en partenariat avec un organisme multilatéral pose des difficultés particulières qui tiennent notamment à une répugnance à coopérer véritablement, à la lourdeur des formalités administratives à accomplir pour recevoir des fonds, ainsi qu'à l'absence d'ouverture, de transparence et de reconnaissance de ce que chaque partenaire est capable d'apporter.

36. L'action que mène l'ONG Fokupers au Timor Leste est axée sur les droits des femmes en tant que personnes humaines et la violence sexiste. Cette organisation a suivi la campagne électorale de 2007, en s'intéressant notamment au rôle joué par les femmes dans les activités liées à cette campagne et à l'attention portée par les organes d'information aux candidates.

37. Les principaux enseignements qui ressortent des échanges de vues du Sous-groupe sont notamment les suivants :

- Les échanges d'informations et l'établissement rapide de liens sont des conditions essentielles de la réussite du partenariat.
- L'exploitation stratégique des événements de premier plan et l'instauration de partenariats au niveau politique tant avec des acteurs partageant les mêmes conceptions qu'avec d'autres, peuvent susciter des changements.
- Le hasard fait parfois bien les choses. Il arrive que, par un concours de circonstances, les acteurs « idoines » se rencontrent au moment « idoine ».
- Les responsables de haut niveau doivent prendre publiquement des engagements en faveur de l'égalité des sexes.
- Le partenariat stratégique au service du changement doit faire fond sur l'appropriation par les pouvoirs publics et la société civile.
- Un soutien à long terme s'impose pour assurer la viabilité des efforts déployés.

Sous-groupe B : S'ORGANISER ET COOPÉRER À L'ÉCHELLE D'UNE RÉGION

Présidente du Sous-groupe : **Mme Aminata Toure**, Chef du Service de la culture, de la parité des sexes et des droits de l'homme, FNUAP

Étude de cas 3 : Amérique centrale – partenariat Nations-Unies/donneurs destiné à aider les ministères chargés des droits des femmes à traiter les aspects des accords commerciaux qui touchent à la problématique hommes-femmes.

Intervenantes : **Mme Teresa Rodriguez**, Directrice du Programme de l'UNIFEM pour l'Amérique centrale ; **Mme Bianca Pomeranzi**, Conseillère principale pour la problématique hommes-femmes et le développement, ministère des Affaires étrangères, Italie ; **Mme Raquel Herrera**, Bureau régional du PNUD pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

38. Dans cette étude de cas est relatée l'expérience d'organismes des Nations unies qui, avec le concours de l'Italie et de la Suède, travaillent ensemble sur un programme de trois ans dont le but est d'influer sur les cadres régionaux de politique commerciale en agissant sur les aspects sexospécifiques des accords commerciaux concernant la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. L'objet de cette initiative est de s'attaquer aux problèmes fondamentaux que posent les inégalités entre femmes et hommes dans la région, lesquels sont principalement d'ordre économique et politique. Parmi les enseignements qui se dégagent, il ressort que des efforts s'imposent pour déterminer précisément quel partenaire/organisme des Nations unies doit être comptable de quel résultat et/ou contribuer à son obtention lorsqu'il y a programmation commune.

Étude de cas 4 : Coopération entre la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement pour l'évaluation de la situation des femmes au Chili et au Nicaragua.

Intervenante : **Mme Ana Maria Munoz Boudet**, Consultante, Banque mondiale

39. L'exposé rend compte des enseignements dégagés de la mise au point de dispositifs pour l'évaluation de la situation des femmes au Chili et au Nicaragua, dans le but de définir des politiques qui tiennent compte des disparités entre les sexes tout en présentant un intérêt stratégique pour la lutte contre la pauvreté, la croissance économique, le bien-être des personnes et l'efficacité au regard du développement, ainsi que d'étayer le dialogue de fond entre les banques et les autorités de chaque pays. La répartition des tâches entre la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement contribue à améliorer la qualité des travaux effectués, la diffusion de leurs résultats et leur impact.

Étude de cas 5 : Assurer la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans les politiques économiques afin d'atteindre les OMD en Asie centrale.

Intervenante : **Mme Ewa Ruminska-Zimny**, Responsable principale pour les affaires sociales, CEE-NU

40. L'auteur de l'exposé explique que les inégalités d'accès aux ressources économiques et au marché du travail qui existent actuellement entre femmes et hommes dans les pays d'Asie centrale, donnent lieu, de la part des pouvoirs publics, à des mesures qui ne sont pas à la hauteur du problème. En témoignent les stratégies nationales de développement et celles qui ont été définies pour les besoins des Objectifs du millénaire pour le développement, dans lesquelles l'égalité des sexes est traitée exclusivement comme une question sociale. Financé par le Compte des Nations unies pour le développement, le projet considéré a pour but d'évaluer le processus de prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les politiques économiques en vue de la réalisation des OMD au Kazakhstan, au Kirghizistan, au Tadjikistan et en Ouzbékistan. Pour le réaliser a été mis en place un réseau de parties prenantes constitué d'acteurs nationaux qui travaillent en collaboration étroite avec le Bureau régional du PNUD, le Bureau régional de l'UNIFEM, le siège de l'OIT, le Bureau régional de l'OIT et le PNUD-Kazakhstan.

41. Les conclusions des échanges de vues du Sous-groupe sont notamment les suivantes :

- Tous les arguments d'ordre économique ou « fonctionnel » qui peuvent être avancés pour justifier l'action en faveur de l'égalité des sexes, doivent s'inscrire dans l'optique des *droits* des femmes tels qu'ils sont énoncés dans la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination

à l'égard des femmes (CEDAW) et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

- Oeuvrer pour l'émancipation des femmes, c'est investir dans la croissance et non supporter un coût social.

- Il faut soutenir les efforts d'appropriation des pays partenaires afin d'amener les pouvoirs publics à se prononcer en faveur de politiques propres à promouvoir l'égalité des sexes.

Sous-groupe C : EFFICACITÉ DE L'AIDE ET MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCLARATION DE PARIS

Présidente du Sous-groupe : **Ineke van de Pol**, Responsable principale de la politique en matière d'égalité des sexes, ministère des Affaires étrangères, Pays-Bas.

Étude de cas 6 : Partenariat CE/Nations unies sur l'égalité des genres pour le développement et la paix (Commission européenne, UNIFEM et OIT).

Intervenants : **M. Tamas Varnai**, Commission européenne ; **Mme Osnat Lubrani**, Directrice de programme régional, UNIFEM ; **Mme Blerina Vila**, Unité de coordination des questions de genre, CIF-OIT ; **M. Krishna Hari Baskota**, Secrétaire associé, ministère des Finances, Népal.

42. Le Partenariat CE/Nations unies sur l'égalité des genres pour le développement et la paix, auquel prennent part 12 pays pilotes, est mis en œuvre par la Commission européenne (CE), l'UNIFEM et le Centre international de formation de l'OIT (CIF-OIT). Son but est de favoriser la prise en compte de l'objectif d'égalité des sexes et de respect des droits des femmes en tant que personnes humaines dans les instruments régissant le processus de développement et les programmes de coopération de la CE, compte tenu des priorités relatives à l'efficacité de l'aide, ainsi que de renforcer la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.

43. L'objet des études cartographiques effectuées dans les pays pilotes est d'examiner l'impact des nouvelles modalités d'aide sur la situation des femmes, ainsi que de mettre en lumière les bonnes pratiques. Le point de vue de la CE concernant l'évolution de l'architecture de l'aide est exposé, et celle-ci juge important d'accroître les ressources pour combler le fossé entre les engagements et les actes. Sont aussi décrites à grands traits les difficultés que pose et les possibilités qu'offre, aux autorités du Népal, la mise en œuvre de la Déclaration de Paris au niveau de leur pays.

44. Les participants à l'atelier sont invités à fournir des documents et d'autres informations pour le site internet du programme, dont l'adresse est la suivante : www.gendermatters.eu.

Étude de cas 7 : Partenariats au Ghana.

Intervenant : **M. Ian McFarlane**, Représentant adjoint du FNUAP et Président du Gender Donor Group, Ghana.

45. Cet exposé rend principalement compte de la façon dont les donneurs soutiennent les efforts déployés au niveau national au Ghana pour lutter contre la violence sexiste, notamment domestique. Un échange de vues a lieu sur la question de l'appropriation de l'action et de l'initiative en la matière, du développement des capacités nécessaires et de la mise en œuvre des politiques. L'importance que revêtent l'existence d'un climat de confiance entre les partenaires, le partage de l'information et le moment des interventions, est soulignée.

Étude de cas 8 : Instauration d'un partenariat pour l'égalité des sexes dans le nouveau contexte en Tanzanie.

Intervenante : **Mme Nicola Jones**, Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), Tanzanie.

46. Les changements qui se sont récemment produits en Tanzanie, comme la mise en place de la Stratégie d'aide conjointe et du programme pilote unifié, ont créé à la fois des conditions favorables et d'épineux problèmes pour les partenariats visant à promouvoir l'égalité entre femmes et hommes. Si ceux-ci ont été renforcés et revivifiés – à la faveur des efforts d'harmonisation – la place faite à l'objectif d'égalité des sexes dans le soutien budgétaire général laisse toujours à désirer. Les cadres de suivi et d'évaluation ne tiennent pas encore compte des disparités entre femmes et hommes et le rôle de la société civile est insuffisant.

47. Des échanges de vues du Sous-groupe se dégagent les enseignements et les messages suivants :

- Il est temps de mettre en œuvre les politiques existantes (notamment en ce qui concerne la prévisibilité du financement).
- L'appropriation est un long processus. Les donneurs peuvent soutenir les efforts nationaux d'appropriation de l'action en faveur de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes à travers le renforcement des capacités, mais ils doivent éviter de créer une surcharge.
- Il est nécessaire de rechercher des promoteurs de l'égalité des sexes dans les différents secteurs et à tous les niveaux et de leur apporter un soutien systématique.
- Les faits concrets sont le moyen essentiel de démontrer qu'il y a des résultats et de permettre à la population de percevoir les changements. Des indicateurs des progrès de l'égalité des sexes doivent être incorporés dans les cadres d'évaluation des performances, les dispositifs de suivi et d'évaluation et les cadres pour la reddition mutuelle de comptes.
- Il est nécessaire de prendre de véritables mesures d'incitation à l'action en faveur de l'égalité des sexes (les capacités locales et nationales destinées à la promotion de l'égalité des sexes sont susceptibles d'être accaparées par des activités qui demandent beaucoup de temps).
- La définition de priorités est indispensable mais c'est une tâche délicate. Elle exige une répartition des tâches, du temps, de la confiance et l'abandon des égoïsmes et de l'esprit de rivalité.

SÉANCE 5 :INFLUER SUR LA MANIÈRE DONT LES DÉCISIONS SONT PRISES ET SUR CEUX QUI LES PRENNENT

Présidente de la séance : **Mme Alexandra Trzeciak-Duval**, Chef de la Division de la coordination des politiques, Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE.

Intervenants : **Ambassadeur Guro Vikor** (Norvège) ; **Mme Prudence Woodford-Berger**, Conseillère spéciale principale, ministère des Affaires étrangères, Suède ; **Mme Adepeju Olukoya**, Docteur en médecine, OMS ; **Mme S. Gulser Corat**, Chef de la Section pour les femmes et l'égalité des genres du Bureau de la planification stratégique, UNESCO ; **M. Eckhard Deutscher**, Président du CAD.

48. *L'objectif* de cette séance est d'examiner comment les organismes multilatéraux prennent leurs décisions en matière de programmation de leurs investissements dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes, et comment les donneurs bilatéraux peuvent, par la pression au niveau politique, aider les partenaires multilatéraux à traduire dans leurs pratiques les engagements politiques pris à l'échelle mondiale.

Influer sur la prise de décision et les politiques des organismes multilatéraux

49. Afin de pouvoir exercer une pression plus forte au niveau politique, les donneurs bilatéraux doivent émettre un message commun et cohérent en direction des organismes multilatéraux, ainsi que veiller à ce que des politiques cohérentes soient définies *à l'échelon même* de leur pays ou de leur organisme d'aide. La formulation de déclarations politiques communes au niveau des conseils d'administration et des organes de décision constitue le moyen le plus efficace de peser sur les choix des organismes multilatéraux.

50. Les travaux du Groupe nordique plus (Norvège, Suède, Danemark, Pays-Bas, Irlande et Royaume-Uni) offrent un exemple d'approche commune suivie par des donneurs bilatéraux en vue d'émettre un message commun. Ce groupe de pays ne cesse de soulever la question de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes auprès des organismes multilatéraux. À l'heure actuelle, il travaille avec l'OMS sur une déclaration concernant l'égalité entre femmes et hommes et la santé en vue du troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide.

Influer sur la prise de décision et les politiques des organismes multilatéraux : le cas de l'UNESCO

51. Dans la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2008-2013, l'égalité entre femmes et hommes est désignée comme l'une des deux priorités de portée mondiale à mettre en œuvre. Pour la faire parvenir à ce rang, l'UNESCO a suivi un processus graduel qui a nécessité le soutien indispensable d'un large éventail de parties prenantes au niveau tant des États membres que du Secrétariat de l'organisation. Par exemple, c'est à l'issue d'un débat en séance plénière tenu par le Conseil exécutif en 2006 au sujet de l'attribution d'une place distincte à la question de l'égalité des sexes, que le groupe de rédaction a classé ce problème et celui de l'Afrique comme des *priorités* de portée mondiale. Lorsque le projet de texte a été présenté au Conseil exécutif en avril 2007, il a été décidé d'ajouter à la Stratégie l'obligation d'élaborer un Plan d'action pour l'égalité des sexes. De même, le fait qu'un État membre ait mis en question l'objectif de 40 % de femmes au niveau de la prise de décision au sein du Secrétariat, a préparé le terrain pour la fixation, par le Bureau de la gestion des ressources humaines, d'un nouvel objectif consistant à assurer une représentation strictement égale des femmes et des hommes à ce niveau pour 2015.

SÉANCE 6 :L'ÉVOLUTION DES NATIONS UNIES ET SES CONSÉQUENCES POUR L'ACTION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES SEXES ET DE L'ÉMANCIPATION DES FEMMES

Présidente de la séance : **Mme Diana Rivington**, Directrice de la Division de l'égalité entre les sexes, Agence canadienne de développement international.

Intervenants : **Mme Lubna Baqi**, Groupe des Nations unies pour le développement ; **Mme Nicola Jones**, FNUAP, Tanzanie ; **Mme Osnat Lubrani**, UNIFEM ; **Ambassadeur Guro Vikor**, Norvège ; **M. Andrei Abramov**, Assistant spécial auprès de la Conseillère spéciale pour la parité et la promotion de la femme, DAESNU/OSAGI.

52. *L'objectif* de cette séance est de faire connaître les pratiques qui commencent à se dégager de l'application de l'approche dénommée « Une ONU », ainsi que d'informer les participants sur les progrès accomplis dans la mise en place de la nouvelle instance chargée de l'égalité des sexes.

« Unis dans l'action »

53. En 2005, le Secrétaire général des Nations unies a constitué un Groupe de haut niveau sur la cohérence du système des Nations unies, chargé d'examiner comment réformer la façon dont ce système mène son action dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de l'environnement.

54. En ce qui concerne le développement, le Groupe de haut niveau a articulé ses propositions autour de quatre éléments communs : **un** programme, **un** dirigeant et une équipe aux pouvoirs élargis, **un** cadre budgétaire et **un** Bureau. Une série de huit exercices a été lancée dans des pays pilotes et le Groupe des Nations unies chargé de l'évaluation commencera à examiner officiellement cette initiative en 2008.

55. L'un des pays pilotes est la Tanzanie, où l'objectif est de simplifier et d'aligner les activités des 17 organismes résidents des Nations unies. Certains font toutefois remarquer qu'il va falloir faire évoluer tant les pratiques que les mentalités, afin d'éviter que cet effort ne revienne qu'à créer un rouage administratif de plus ou n'entraîne une augmentation des coûts de transaction en Tanzanie.

56. Une approche cohérente et coordonnée peut faciliter l'exécution des engagements nationaux en faveur de l'égalité des sexes en créant, au sein des équipes-pays des Nations unies, des conditions propices à un soutien concerté à l'échelle du système. Toutefois, la qualité et l'importance des programmes consacrés à la promotion de l'égalité des sexes dépendent du Plan-Cadre pour l'aide au développement. De plus, si ces programmes peuvent être solidement pris en main par les pouvoirs publics, il n'existe pas de filière qui permette d'y associer systématiquement les organisations de femmes.

Point sur les progrès accomplis dans la mise en place de la nouvelle instance des Nations unies chargée de l'égalité des sexes

57. Le fait que la question de l'égalité des sexes ait été au départ absente du mandat du Groupe de haut niveau a suscité l'idée qu'il fallait réformer la façon dont cette question et celle de l'émancipation des femmes étaient appréhendées. La nécessité de réaliser cette réforme a été largement reconnue lors des deux consultations informelles de l'Assemblée générale qui ont eu lieu respectivement en mars et juin 2007, et une note théorique sur ce sujet a été soumise à cette dernière en août 2007. La nouvelle instance chargée de l'égalité des sexes sera issue de la fusion de l'OSAGI, de la DAW, de l'UNIFEM et de l'INSTRAW. Toutefois, ses travaux ne se substitueront pas à ceux des autres organismes spécialisés, mais il incombera à chaque instance des Nations unies d'assurer la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans ses activités.

58. L'attention est attirée sur le fait que les pays nordiques ont œuvré ensemble en faveur de la mise en place, dans le cadre des Nations unies, d'une architecture nouvelle plus solide pour la promotion de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes. Le groupe poursuivra ses efforts collectifs, parallèlement à l'Irlande et à la Tanzanie qui s'emploient à faciliter le processus d'instauration d'une instance intégrée chargée de l'égalité des sexes.

SÉANCE DE CLÔTURE : ALLER DE L'AVANT – PROCHAINES ÉTAPES

Présidentes : Mme Marcela Villarreal et Mme Dorthea Damkjaer.

Membres de la table ronde : **M. Richard Carey**, Directeur, Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE ; **M. George Carner**, Délégué auprès du CAD, États-Unis ; **M. Mikael Hemnti-Winther**, Chef adjoint du Département de l'assurance-qualité, ministère des Affaires étrangères, Danemark ; **Mme Elizabeth Longworth**, Directrice exécutive du Cabinet du Directeur général de l'UNESCO ; **M. Geert Deserranno**, Président du Groupe de travail du CAD-OCDE sur les statistiques ; **Mme Ineke van de Pol**, Responsable principale de la politique en matière d'égalité des sexes, ministère des Affaires étrangères, Pays-Bas ; **Mme Kemi Williams**, DfID, Royaume-Uni ; **Mme Anna Fälth**, Spécialiste du genre et de l'économie, PNUD ; **Mme Nicola Jones**, FNUAP, Tanzanie.

59. L'*objectif* de cette table ronde interactive est de déterminer les principaux messages à adresser à la *Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey* (Doha, 2008), ainsi qu'à la réunion de 2008 de la Commission de la

condition de la femme, les possibilités d'instaurer des partenariats novateurs dans les pays partenaires, les moyens d'améliorer la mesure et le suivi de l'aide axée sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes, et les moyens d'améliorer la répartition des tâches.

Points soulevés par la table ronde :

- La promotion de l'égalité des sexes est indispensable au développement, et ce non seulement pour des considérations d'ordre moral, mais aussi pour des raisons d'efficacité fonctionnelle.
- La répartition des tâches entre donneurs est avant tout une question de confiance.
- La collecte, l'analyse et l'utilisation de données ventilées par sexe sont absolument nécessaires pour la fixation des priorités et la mesure des résultats.
- Le Plan d'action de la Banque mondiale offre la possibilité d'axer l'attention sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes dans l'économie et dans les travaux d'analyse. Les résultats de toutes les mesures prévues dans le Plan seront comparés à des données de référence.

… à propos des moyens d'améliorer la mesure de l'aide axée sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes :

- Le marqueur relatif à l'égalité homme-femme défini par le CAD apparaît comme l'un des outils les plus efficaces pour mesurer les dépenses consacrées par les donneurs à la promotion de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes.
- La suggestion de faire examiner conjointement par le Groupe de travail sur les statistiques et le GENDERNET du CAD la possibilité d'élaborer des lignes directrices pour l'application du marqueur du CAD au soutien budgétaire général et au soutien budgétaire sectoriel, sera présentée au GT-STAT. Les conseillers pour l'égalité des sexes des organismes bilatéraux sont invités à se concerter auparavant avec leurs collègues statisticiens.

… à propos des points d'ancrage de l'action visant à encourager le déploiement d'efforts et de ressources plus importants pour renforcer l'exécution des engagements politiques pris au niveau mondial en faveur de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes :

- Lors du troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, des initiatives concernant l'égalité des sexes et l'efficacité de l'aide pourront être présentées à l'occasion des tables rondes, dans le cadre de l'exposition et dans le document final élaboré en commun, à savoir le Plan d'action d'Accra.
- Les principes contenus dans la Déclaration de Paris qui sont jugés particulièrement importants pour l'action visant à faire progresser l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes sont l'*appropriation*, qu'il convient d'assurer en aidant les pays partenaires à intégrer la promotion de l'égalité des sexes dans leurs priorités, et les *résultats*, qui doivent faire l'objet d'un suivi systématique.
- Les mécanismes d'examen par les pairs et les évaluations qu'ils permettent d'effectuer, comme l'enquête réalisée par le MOPAN, sont essentiels pour aider à combler l'écart entre les principes et les actes concernant la promotion de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes.
- L'instauration de partenariats, notamment avec le secteur privé, est un moyen éprouvé de maîtriser la complexité du système d'aide et d'accéder à des ressources supplémentaires.
- Des initiatives telles que la campagne mondiale en faveur de l'OMD 3 permettent de renforcer les alliances au niveau politique et d'accélérer la dynamique.

OBSERVATIONS FINALES

60. Les Présidentes, Mme Marcela Villarreal et Mme Dorthea Damkjaer, procèdent à la clôture de la réunion en récapitulant les principales conclusions qui en ont été dégagées. Celles-ci sont présentées page 3.

Liste de participants
Atelier biennal conjoint du Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme (GENDERNET) et du Réseau interinstitutions des Nations unies pour les femmes et l'égalité des sexes (IANWGE)

28 et 29 janvier 2008

Chair / GENDERNET

Dorthea DAMKJAER
Special Adviser, International Gender Issues
Danish Ministry of Foreign Affairs (DANIDA)
Asiatisk Plads 2
DK-1448 Copenhagen K
Denmark

Tel: +45 33 92 09 06
Email: dordam@um.dk

Chair / IANWGE
(replacing Ms. Rachel Mayanja)

Marcela VILLARREAL
Director, Gender, Equality and Rural Employment Division
Food and Agriculture Organization (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy

Tel: +39 06 5705 2346
Email: marcela.villarreal@fao.org

OCDE PAYS MEMBRES/OECD MEMBER COUNTRIES

Allemagne/Germany

Angela LANGENKAMP
Senior Policy Advisor on Gender
Division Governance, Democracy, Human Rights, Gender
Ministry for Economic Co-operation and Development (BMZ)
Adenauerallee 139-141
53113 Bonn, Germany

Tel: +49-228995353623
Email: Angela.Langenkamp@bmz.bund.de

Christine BRENDEL
Programme Director Promoting Gender Equality and Women's Rights)
Germany Agency for Technical Co-operation (GTZ)
Dag-Hammarskjöd-Weg 1-5
65756 Eschborn, Germany

Tel: +49 6196 794121
Email: christine.brendel@gtz.de

Australie/Australia

Caitlin WILSON
Counsellor (Development Cooperation)
Permanent Delegation
4, rue Jean Rey
75015 Paris,France

Tel: +33 (1) 40 59 33 46
Email: Caitlin.Wilson@dfat.gov.au

Autriche/Austria	Brigitte HOLZNER Gender and Development Advisor Austrian Development Agency Zelinkagasse 2 1010 Vienna, Austria Tel: +43 1 90399-541 Email: brigitte.holzner@ada.gv.at
Belgique/Belgium	Marion VAN OFFELEN Advisor SPf Foreign Affairs, External Trade and Development Cooperation 15, rue des Petits-Carmes 1000 Brussels, Belgium Tel: +32 2 501 85 03 Email: marion.vanoffelen@diplobel.fed.be Geert DESERRANNO Conseiller de la Coopération Internationale - Président du Groupe de travail du CAD sur les statistiques (GT-STAT) Délégation Permanente 14 rue Octave Feuillet 75116 Paris Tel: +33 1 56 75 34 61 Email: Geert.Deserranno@diplobel.fed.be
Canada/Canada	Diana RIVINGTON Director, Equality between Women and Men Canadian International Development Agency (CIDA) 200 Promenade du Portage K1A 0G4 Gatineau, Canada Tel: +1-819 997 0893 Email: diana_rivington@acdi-cida.gc.ca Jennifer B. MYLES Policy Analyst, Equality between Women and Men CIDA Tel: +1 819 953 2229 Email: jennifer_myles@acdi-cida.gc.ca Soraya HASSANALI Senior Gender Equality Specialist (Multilateral Programmes, Sectors and Global Partnerships) CIDA Email: soraya_hassanali@acdi-cida.gc.ca

CE/EC

Tamas VARNAI
Desk Officer for Gender Equality, Culture and Sport
DG Development
European Commission
Rue de la Science 15
1049 Brussels, Belgium

Tel: +32 2 2983048
Email: tamas.varnai@ec.europa.eu

Danemark/Denmark

Lis GARVAL
Head of Section
Ministry of Foreign Affairs
Asiatisk Plads, 2
DK-1448 Copenhagen K, Denmark

Tel: +45 33 92 09 08
Email: lisgar@um.dk

Mikael HEMNTI-WINTHER
Deputy Head of the Quality Assurance Department
Ministry of Foreign Affairs

Tel: +45 33 92 13 28
Email: mikwin@um.dk

Espagne/Spain

Nava SAN MIGUEL
Gender Advisor
Directorate-General of Development Policy, Planning and Evaluation
Spanish Secretariat of State for International Co-operation
Principe de Vergara 43, 5
28001 Madrid, Spain

Tel: +34 91 379 8310
Email: nava.sanmiguel@maec.es

États-Unis/United States

Katherine BLAKESLEE
Director, Office of Women in Development
Bureau for Economic Growth, Agriculture and Trade
US Agency for International Development (USAID)
1300 Pennsylvania Ave, NW
Washington, DC 20523, United States

Tel: +1-202-712-0570
Email: kblakeslee@usaid.gov

Finlande/Finland

Inger WIREN
Counsellor, Unit for Economic and Social Affairs
Department for Global Affairs
Ministry of Foreign Affairs
PO Box 176
Katajanokanlaituri 3
FIN-00161 Helsinki, Finland

Tel: +358 9 1605 6469
Email: inger.wiren@formin.fi

Päivi KANNISTO
Gender Adviser
Department for Global Affairs
Ministry for Foreign Affairs

Email: paivi.kannisto@formin.fi
Tel: +358 400 328 016

Grèce/Greece

Panagiota TSIRKA
Counsellor
Permanent Delegation
15, Villa Said
75116 Paris, France

Tel: +33 1 45 02 24 06
Email: g.tsirka@greece-oecd.org

Irlande/Ireland

Carol HANNON
Development Specialist
Irish Aid
Department of Foreign Affairs
Bishops Square
Dublin 2, Ireland

Tel: +353 1 408 2937
Email: carol.hannon@dfa.ie

Aisling SWAINE
Consultant Gender Equality
Irish Aid

Tel: +353 1 408 2597
Email: aisling.swaine@dfa.ie

Italie/Italy

Bianca POMERANZI
Senior Gender and Development Adivsor
Ministerio degli Affari Esteri, DGCS Uff. XV
Via Contarini N.25
00194 Rome, Italy

Tel: +39 06 36916218
Email: bianca.pomeranzi@esteri.it

Fabio CASSESE
First Counsellor
Permanent Delegation of Italy to the OECD
50 rue de Varenne
75007 Paris, France

Tel: +33 1 44 39 21 50
Email: fabio.cassese@esteri.it

Chiara MARTURANO
Permanent Delegation of Italy to the OECD

Tel: +39.01.44.39.21.50
Email: stagista2.ocse@esteri.it

Méxique/Mexico	Neydi Sagnite Cruz Permanent Delegation to the OECD 8, rue de berri 75008 Paris, France Tel: +33 1 56 59 29 29 Email: +nscruz@delegamexocde.org
Norvège/Norway	Guro VIKØR Ambassador for Women's Rights and Gender Equality Women's Rights and Gender Equality Ministry of Foreign Affairs 7.juni plass 1 NO-0032 Oslo, Norway Tel: +47 22 24 39 84 Email: gkv@mfa.no Marianne BERG HAALAND Adviser Multilateral Bank & Finance Section Ministry of Foreign Affairs Tel: +47 22 243 672 Email: mha@mfa.no Bjørg SKOTNES Senior Adviser Gender Equality Norwegian Agency for Development Cooperation Pb 8034 Dep NO-0030 Oslo, Norway Email: bjsk@norad.no
Pays-Bas/Netherlands	Ineke VAN DE POL Senior Policy Officer, Gender Unit Ministry of Foreign Affairs Tel: +31 70 3486472 Email: ineke-vande.pol@minbuza.nl
Royaume-Uni/United Kingdom	Kemi WILLIAMS Senior Policy and Equity Adviser Department for International Development (DfID) 1 Palace Street London SW1E 5HE, United Kingdom Tel: +44 207 0230234 Email: k-williams@dfid.gov.uk
SuèdeSweden	Prudence WOODFORD-BERGER Senior Special Adviser Department for Development Policy Ministry for Foreign Affairs SE-103 39 Stockholm, Sweden Tel: +46 8 405 5042 Email: prudence.woodford-berger@foreign.ministry.se

Banque africaine de développement/ African Development Bank (AfDB)

Laeticia MUKURASI
Chief Gender Specialist
African Development Bank
Angle de Trois Rues
PO Box 323
Tunis 1002, Tunisia

Tel: +216 7110 2476
mail: l.mukurasi@afdb.org

Secrétariat du Commonwealth/ Commonwealth Secretariat

Ann KEELING
Director - Social Transformation Programmes Division
Social Transformation Programmes Division
Commonwealth Secretariat
Marlborough House, Pall Mall
London SW1Y 5HX, United Kingdom

Tel: +44 020 7747 6461
Email: a.keeling@commonwealth.int

Sarojini Ganju THAKUR
Head of Gender Section
Social Transformation Programmes Division
Commonwealth Secretariat

Tel: +44-20-7747-6543
Email: s.thakur@commonwealth.int

UN IANWGE MEMBER AGENCIES

International Fund for Agricultural Development (IFAD)/Fonds international pour le développement de l'agriculture

Maria HARTL
Technical Advisor, Gender and Social Equity
International Fund for Agricultural Development (IFAD)
Via del Serafico 107
00142 Rome, Italy

Tel: +39 06 5459 2455
Email: m.hartl@ifad.org

International Labour Organization (ILO)/Organisation internationale du travail (OIT/BIT)

Raphael CROWE
Senior Gender Specialist
Bureau for Gender Equality
International Labour Office
4, route des Morillons
CH-1211 Geneva 22, Switzerland

Tel: +41 22 799 7835
Email: crowe@ilo.org

Geir Thomas TONSTOL
Technical Cooperation Expert
Bureau for Gender Equality
International Labour Office

Tel: +41 22 799 6171
Email: tonstol@ilo.org

	Blerina VILA Programme Officer, EU/UN Partnership on Gender Equality in Development and Peace International Training Centre of the ILO c/o ILO-Liaison Office for the EU and the Benelux countries Rue Aimé Smelens 40 B-1030 Brussels, Belgium Tel: +32 2 737 93 836 Email: vila@ilo.org or eu-gender@itcilo.org
International Trade Centre (ITC)	Sabine MEITZEL Senior Officer, Office of the Executive Director International Trade Centre UNCTAD/WTO Palais des Nations CH-1211 Geneva 10, Switzerland Tel: +41 22 730 02 96 Email: meitzel@intracen.org
International Organisation for Migration (OIM)/Organisation internationale pour les migrations (OIM)	Sylvia LOPEZ-EKRA Gender Officer, Office of the Director General International Organisation for Migration 17, route des Morillons CH-1211 Geneva, Switzerland Tel: +41 22 717 94 78 Email: sekra@iom.int
International Telecommunication Union (ITU)/Union internationale des télécommunications (UIT)	Asenath MPATWA Head, Special Initiatives Unit, Telecommunication Development Bureau International Telecommunication Union Place des Nations CH-1211 Geneva 20, Switzerland Tel: +41 22 730 54 30 Email: asenath.mpatwa@itu.int
UN Children's Fund (UNICEF)/ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	Elizabeth GIBBONS Associate Director, Gender Rights and Civic Engagement UNICEF 3 United Nations Plaza, H-4A New York, NY 10017, United States Tel: +1 212 303 7934 Email: egibbons@unicef.org
UN Conference on Trade and Development (UNCTAD)/ Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED)	Anh-Nga TRAN-NGUYEN Director, Division for Services Infrastructure for Development and Trade Efficiency UNCTAD Palais des Nations CH-1211 Geneva 10, Switzerland Tel: +41 22 917 59 43 Email: anh-nga.tran-nguyen@unctad.org

UN Department of Economic and Social Affairs (UNDESA)/ Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)	Andrei ABRAMOV Special Assistant to the Special Adviser on Gender Issues and Advancement of Women Department of Economic and Social Affairs UNDESA 2 United Nations Plaza New York, NY 10017, United States Tel: +1 212 963 4974 Email: abramov@un.org Manuel MONTES Chief, Policy Analysis and Development Branch Financing for Development Office UNDESA Tel: +1 917 367 3087 Email: montes@un.org
UN Development Fund for Women (UNIFEM)/Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)	Diana D. ARBOLEDA Officer-in-Charge (OIC) UNIFEM UN House, Caicoli Street Dili, Timor-Leste Tel: +670 331 3294 or +670 7277925 Email: dianne.unifem@undp.org Osnat LUBRANI Regional Programme Director UNIFEM Rue Montoyer 14 1000 Brussels, Belgium Tel: +32 2 213 14 42 Email: osnat.lubrani@unifem.org Angelika KARTUSCH Programme Officer UNIFEM Tel: +32 2 213 14 43 Email: angelika.kartusch@unifem.org Maya MORSY Country Programme Co-ordinator Egypt UNIFEM 10 Abdel Kawi Shams El Din Dokki Cairo, Egypt Tel: +20 12 22 33 990 Email: maya.morsy@unifem.org

	Teresa RODRIGUEZ ALLENDES Regional Director for Mexico, Central America, Cuba and Dominican Republic UNIFEM President Masaryk 29 Mexico D.F., Mexico Tel: +52 55 52639808 Email: teresa.rodriguez@unifem.org
UN Development Group (UNDG)/	Lubna BAQI Associate Director United Nations Development Group Office (UNDG) 1 UN Plaza, DCi-1640 New York, NY 10017, United States Email: lubna.baqi@undg.org
UN Development Programme (UNDP)/Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	Anna FÄLTH Gender and Economy Specialist Gender Team, Bureau for Development Policy UNDP 304 East 45th Street, FF-620 New York, NY 10017, United States Tel: +1 212 906 5070 Email: anna.falth@undp.org Raquel HERRERA Programme Specialist, Gender Regional Bureau for Latin America and the Caribbean UNDP 1 United Nations Plaza New York, NY 10017, United States Tel: +1 212 906 5431 Email: raquel.herrera@undp.org Rukiye Zeynep Basak Resource Management Specialist Bureau for Development Policy UNDP Tel: +90 532 795 4501 Email: rukiye.zeynep.basak@undp.org and zeynep.basak@gmail.com
UN Economic and Social Commission for Western Asia (UNESCWA)/Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)	Suheir EL-AZZOUNI Chief, ESCWA Centre for Women UN Economic and Social Commission for Western Asia (UN-ESCWA) Riad El-Solh Square UN House Beirut, Lebanon Tel: +961 1 869666 or +961 3 291798 Email: azzouni@un.org

UN Economic Commission for Europe (UNECE)/Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU)	Ewa RUMINSKA-ZIMNY Senior Social Affairs Officer Office of the Executive Secretary UN Economic Commission for Europe (UNECE) Palais des Nations Avenue de la Paix 8-14, CH-1211 Geneva 10, Switzerland Tel: +41 22 917 1698 Email: ewa.zimny@unece.org
UN Economic Commission for Latin America and the Caribbean (ECLAC)/Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)	Sonia MONTAÑO Chief - Women and Development Unit UN Economic Commission for Latin America and the Caribbean (ECLAC) Av Dag Hammarskfold 3477 Vitacura Santiago, Chile Tel: +56 2 2102565 Email: sonia.montano@cepal.org
UN Educational Scientific and Cultural Organization (UNESCO)/ Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture (UNESCO)	Koïchiro MATSUURA Director General United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) 7 Place de Fontenoy 75352 Paris 07SP France Tel: 01 45 68 1303 Email: m.de-pierrebourg@unesco.org Tosin ANIMASHAWUN {Accompanying DG Matsuura} Email: t.animashawun@unesco.org Elizabeth LONGWORTH Director, Cabinet of the Director-General UNESCO Tel: +33 1 45 68 13 19 Email: e.longworth@unesco.org S. Gülser CORAT Director, Division for Gender Equality Bureau of Strategic Planning UNESCO Tel: +33 1 45 68 17 44 Email: sg.corat@unesco.org Lydia RUPRECHT Programme Specialist, Division for Gender Equality Bureau of Strategic Planning UNESCO Tel: +33 1 45 68 13 42 Email: l.ruprecht@unesco.org

UN Environment Programme (UNEP)/Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	Ruper DE JESUS Gender Coordinator UNEP DTIE 15m rue de Milan 75441 Paris CEDEX 09, France Tel: +33 1 44 37 14 61 Email: ruperto.dejesus@unep.fr
UN Food and Agricultural Organization (FAO)/Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)	Marcela VILLARREAL Director, Gender, Equity and Rural Employment Division Food a nd Agriculture Organization (FAO) Viale delle Terme di Caracalla 00100 Rome, Italy Tel: +39 06 5705 2346 Email: marcela.villarreal@fao.org
UN High Commissioner for Refugees (UNHCR)/Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)	Luisa CREMONESE Senior Coordinator for Gender Equality UN High Commissioner for Refugees (UNHCR) Geneva, Switzerland Tel: +41 22 739 8509 Email: cremones@unhcr.org
UN Human Settlement Programme (UN-HABITAT)/ Programme des Nations Unies pour les établissements humains (UN-HABITAT)	Lucia KIWALA Chief, Gender Mainstreaming Unit UN Human Settlement Programme (UN-HABITAT) PO Box 30030 00100 Nairobi, Kenya Tel: +254 20 7623025 Email: Lucia.Kiwala@unhabitat.org
UN International Research and Training Institute for the Advancement of Women (UN-INSTRAW)	Carmen MORENO Director UN International Research and Training Institute for the Advancement of Women (UN-INSTRAW) César Nicolás Penson 102-A La Esperilla Santa Domingo, Dominican Republic Tel: +1 809 685 2111 Email: cmoreno@un-instraw.org
UN Population Fund (UNFPA)/ Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)	Aminata TOURE Chief, Culture, Gender and Human Rights Branch UN Population Fund (UNFPA) Tel: +1 212 297 4936 Email: toure@unfpa.org

	Nicola JONES UNFPA Country Representative, Tanzania UN Population Fund (UNFPA) PO Box 9182, 11 Ocean Road, Seaview Dar Es Salaam, Tanzania Tel: +255 22 213 2006 Email: jones@unfpa.org Ian MCFARLANE Deputy Representative, Ghana UN Population Fund (UNFPA) PO Box GP 1423 Accra, Ghana Tel: +233 24 6866480 Email: mcfarlane@unfpa.org
UN World Food Programme (WFP)/Programme alimentaire mondial des nations unies (PAM)	Isatou JALLOW Chief of Women, Children and Gender Policy, Planning and Strategy Division UN World Food Programme (WFP) Via Cesare Giulio Viola 68/70 - 00148 Parco De'Medici Rome, Italy Tel: +39 06 6513 3642 Email: Isatou.Jallow@wfp.org
United Nations/Nations Unies	Sylvia HORDOSCH Social Affairs Officer Division for the Advancement of Women United Nations 2 UN Plaza, DC2-1270 New York, NY 10017, United States Tel: +1 212 963 5450 Email: hordosch@un.org
World Bank/Banque mondiale	Mayra BUVINIC Director, Gender and Development Poverty Reduction and Economic Management (PREM) World Bank 1818 H Street, NWRoom MC4-555 (MSC MC 4-400) Washington, United States Tel: +1 202 473 4966 Email: mbuvinic@worldbank.org Waafas OFOSU-AMAAH Senior Gender Specialist, Gender and Development PREM World Bank Tel: +1 202 458 5872 Email: aofosuamaah@worldbank.org

Ana Maria MUNOZ BOUDET
Gender Specialist Consultant, Poverty and Gender Group
World Bank

Tel: +1 202 458 9274
Email: amunozboudet@worldbank.org

Maria Elena RUIZ ABRIL
Gender Equality Consultant
World Bank
18 rue Paul Albert
Paris, France

Tel: +33 1 55 79 76 26
Email: mruizabril@worldbank.org

World Health Organization (WHO)/Organisation mondiale de la santé (OMS)

Adepeju OLUKOYA
Coordinator, Integrating Gender into Public Health
Department of Gender, Women and Health
World Health Organization (WHO)
20 avenue Appia
CH-1202 Geneva 27, Switzerland

Tel: +41 22 791 3306
Email: olukoyaa@who.int

OCDE/OECD SECRETARIAT

OECD/OCDE

Mario AMANO
Deputy Secretary-General
SGE
Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD)
2 rue André-Pascal
75116 Paris, France

Tel: +33 1 45 24 80 30
Email: Mario.AMANO@oecd.org

Eckhard DEUTSCHER
Chair of the Development Assistance Committee (DAC)
DCD

Tel: +33 1 45 24 90 70
Email: Eckhard.DEUTSCHER@oecd.org

Richard CAREY
Director
Development Co-operation Directorate (DCD)

Tel: +33 1 45 24 90 00
Email: Richard.CAREY@oecd.org

Brian HAMMOND
Counsellor to the Director's office on Aid Architecture, DCD

Tel: +33 1 45 24 90 34
Email: Brian.HAMMOND@oecd.org

Alexandra TRZECIAK-DUVAL
Head of Division
Policy Co-ordination Division (DCD/POL)

Tel: +33 1 45 24 95 09
Email: Alexandra.TRZECIAK-DUVAL@oecd.org

Patti O'NEILL
Senior Policy Analyst, DCD/POL

Tel: +(33-1) 45 24 18 87
Email: Patti.ONEILL@oecd.org

Jenny HEDMAN
Consultant, DCD/POL

Tel: +33 1 45 24 96 18
Email: Jenny.HEDMAN@oecd.org

Julie SEIF
Assistant to Division, DCD/POL

Tel: +33 1 45 24 89 75
Email: Julie.SEIF@oecd.org

Julia BENN
Principal Administrator
Statistics and Monitoring Division (DCD/STAT)

Tel: +33 1 45 24 90 39
Email: Julia.BENN@oecd.org

Valérie GAVEAU
Statistician, DCD/STAT

Tel: +33 1 45 24 90 53
Email: Valerie.GAVEAU@oecd.org

Doreen KIBUKA-MUSOKE
Technical Advisor, Africa Partnership Forum (APF)

Tel: +33 1 45 24 88 21
Email: Doreen.KIBUKA-MUSOKE@oecd.org

INVITEES

Catherine GAYNOR
Consultant
27 All Hallows Square
Dublin 9, Ireland

Tel: +353 1 8528267
Email: gaynor@indigo.ie

Rosa Maria DO ROSARIO DE SOUSA
Executive Director
FOKUPERS (Communication Forum for East Timorese Women)
Farol
Dili, Timor-Leste

Tel: +670 727 3953
Email: fokupers2003@yahoo.com

Krishna Hari BASKOTA
Joint Secretary
Ministry of Finance
Singhadurbar
Kathmandu, Nepal

Tel: +977 1 4211401
Email: khbaskota@enet.com.np